Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 13 (1772)

Heft: 1

Artikel: Mémoire sur la contagion parmi le bétail

Autor: Haller

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382718

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MEMOIRE

SUR LA

CONTAGION

parmi

LE BÉTAIL.

PAR

Mr. HALLER

de Goumoëns le Jux,

ancien Directeur des Salines de Roche, Président de la Societé Royale des Sciences de Göttingue, & de la Societé œconomique de Berne.



TRAITÉ

DE LA

Contagion parmi le Bétail.

a Contagion parmi les Bêtes à corne est un terrible sleau dans tous les païs; mais elle seroit la ruine entière de notre Patrie, si elle venoit à s'étendre sur la generalité des terres de l'Etat. Un tiers du Païs consiste en Alpes & en paturages de montagne, qui ne seroient plus d'aucun raport, s'il n'y avoit plus de Bétes à corne pour en consumer l'herbe. Une bonne moitié du reste du païs consiste en prairies, qui en sont la richesse, & dont la destination principale A 2 est,

est, de procurer pendant l'hiver la nourriture du bétail, qui pature en été sur les Alpes & sur les montagnes. Si notre bétail venoit à périr, la moitié à peu près de la plaine deviendroit inutile. Je ne parlerai pas du dommage inexprimable, qu'occasionneroit la perte de tant de milliers de grosses bêtes, la perte du lait, de la viande, du fromage, & le manque du bétail necessaire pour cultiver nos terres.

2

L'Italie, la Hollande, le Dannemarc. le pays de Holftein, ont éprouvé les terribles ravages de ce fleau. Les Provinces Unies ont perdu dans ces derniéres années près de 200000 têtes de gros bétail, qui taxées suivant le prix ordinaire à 120 florins, font la somme étonnante de 24 millions de florins; le Dannemarc a fait une perte égale dans fes Provinces il y a 20 ans. Cette terrible maladie circule continuellement für nos frontiéres, elle s'est manifestée en differens tems. dans la Franche - Comté, dans le Valais, dans les Baillages libres, dans le Canton de Zurich, & dans la Souveraineté de Neufchâtel, elle a penetré à plusieurs reprises dans l'intérieur de nos frontières, elle a causé de

très grandes pertes à Sulens, dans le Baillage de Grandson, & tout récemment dans le Baillage de Nion, sans parler des metairies & des étables particulières, dans lesquelles elle s'est manisestée presque toutes les années, sans qu'elle se soit étendue sur des villages entiers.

Ces considerations m'ont porté à m'occuper des moyens & des avis, dont l'expérience a prouvé l'efficace, & qui ont empêché ce fleau de franchir ses bornes actuelles, qui l'ont éloigné de nos frontières, ou qui dumoins l'ont borné à la frontière, sans qu'il se soit repandu sur l'intérieur du pays.

J'ai entrepris cet ouvrage en faveur de ma Patrie; j'ai voulu éviter, que l'expérience des péres soit perdue pour les enfans: Je m'y suis preté d'autant plus volontiers, que des Hollandois m'ont souvent demandé, quel pouvoit donc être le secret, dont se servoit l'Etat de Berne, pour saire cesser cette contagion, qui de mémoire d'homme n'y a jamais ravagé un district un peu étendu.

3.

La première chose, qu'il importe de savoir, c'est la nature de la maladie. Cette connoissance n'est pas facile; souvent le mal ne se maniseste pas, pendant assès longtems, par des fimptomes bien fensibles; le siége effectif & la véritable cause de la mort est l'ouvrage de la corruption même, dont les entrailles se trouvent affectées; corruption qui est la suite, & non pas la cause du mal. faut attribuer sans doute à la difficulté de reconnoitre cette maladie, les grands ravages qu'elle a fait chès des nations éclairées, avant que l'on ait apris à la craindre, & à en prevenir les progrès. On écrit assès generalement, qu'elle se maniseste par une violente fièvre, par un frissonnement, par le herissement du poil, par le défaut de fuminer; mais tous ces simptomes ne paroissent, que lorsque la maladie a déja fait de funestes progrès dans l'intérieur de l'animal. Nous fommes informés très certainement, qu'une bête sortie d'une étable infectée, & transportée dans un air parfaitement sain, n'est tombée malade, qu'un mois après qu'elle a été retirée de l'endroit infecté, & qu'elle a péri également par la véritable contagion, qui fans doute avoit été cachée, pendant tout ce mois, dans le corps de la bête. Il est de fait, que le bétail malade bondit encore pendant quelques femaines avec vivacité, qu'il donne une égale quantité de lait, qu'il broute son fourage avec avidité, qu'il travaille à la charue, & qu'il porte cependant la mort dans ses entrailles. L'unique signe de la pulmonie, que l'on aperçoit dès le commencement, c'est une legére toux, qui affecte la bête, malgré tous les signes apparents d'une bonne santé.

Ce n'est que quelques jours, ou même quelques semaines après que l'animal a été infecté, que la fievre se manifeste par des frissons, & par le poil herissé. augmente en même tems, la bête gémit, ses forces diminuent, elle ne peut plus se tenir fur ses pieds, elle reste couchée, elle a de la peine à respirer, le pouls est fréquent, la chaleur & la fievre est plus grande; c'est alors que la bête cesse de manger & de ruminer. La maladie empire pendant quelques jours: la fievre augmente de jour en jour; les veines battent avec une force & une vitesse étonnante, une écume glüante sort de la gueule & des narines de la bête, la langue s'échauffe, l'haleine est pésante & ronflante, l'odeur en est insuportable; les yeux s'enfoncent, les cornes deviennent froides; une diarrhée de mauvaise odeur, & quelquesfois teinte de sang, & un épuisement total, terminent les jours de l'animal. Cette diarrhée ne survient pas à toutes les bêtes malades.

4.

Quand on ouvre la bête après sa mort, on trouve constamment & infailliblement les poumons attaqués. On s'y pouvoit attendre après la toux & la difficulté de respirer, qui précédent la mort. Dans toutes les contagions, qui ont régné à Sulens, à Grandson, à Crassy & ailleurs, les poumons ont toujours eté enflamés, & attachés à la pleure; il s'étoit souvent formé un apostume entre le poumon & cette membrane. Je retrouve la même observation dans les meilleurs Auteurs, qui ont écrit sur la contagion, & particuliérement dans les écrits de Mr. Bourgelat, qui a fait une étude particulière de la maniére de guérir les animaux. Dans plusieurs vaches les poumons se sont trouvés gangrenés, dans d'autres ils sont remplis d'abscès, & dans d'autres encore il y a des vesfies remplies d'eau, melée quelquesfois avec du pus; il est plus rare d'y trouver du tartre ou du tuf. Il y a constamment inslammation & gangréne dans la pleure: & l'on n'a point encore assommé de bête infectée de la contagion, dans laquelle les poumons foient restés dans leur état naturel. La toux étant le premier signe de cette maladie, ce signe se manisestant dans toute bête insectée, les poumons étant constamment alterés, il est clair, que le vice des poumons fait l'essence de la contagion, & que c'est avec raison, que le peuple l'apelle Pulmonie, tant en allemand qu'en françois.

Les vices des autres visceres ne sont pas aussi essentiels, que ceux du poumon. est commun cependant de trouver l'estomac enflamé & rempli de fourage. Il n'est point alteré, lorsque l'on a assommé la bête dans les premiéres commencemens de la maladie; mais quand elle a été assommée dans les derniéres périodes de la maladie, ou qu'elle y a fuccombé fans avoir été tuée, le premier estomac est ensiamé, le fourage s'y trouve sans marque de digestion, il est même dans un état de pourriture. Le second estomac est également enflamé, & rempli de fourage, qui n'a pas été digeré. Le troisiéme estomac, on le pfautier, fouffre le plus, on le trouve très fouvent enflamé & gangrené, le fourage y est extrémement compact & sec, & quelquesfois pourri. Le quatriéme estomac est asses souvent enflamé & gangrené, mais le fourage n'y est pas endurci.

Puisque dans les premiers jours de la maladie, la bête a mangé & a ruminé, & qu'elle n'aun'auroit pû faire ni l'une ni l'autre de ces fonctions, si elle avoit eu de l'inflammation dans son estomac, il est bien évident, que la corruption de l'estomac est une suite de la sievre, & de la putridité des sucs de la bête, & qu'elle n'est pas la cause du mal. L'animal a été infecté, & l'estomac est resté en bon état pendant plusieurs jours, ce n'est que par une suite de la corruption des humeurs, qu'il se trouve vitié. Mr. Bourgelat a trouvé l'estomac dans le même état d'inflammation, & le même engorgement de sourage, dans toute bête mortellement attaquée, de quelque maladie aigue que ce suit.

ll en est de même des intestins, ils sont souvent enslammés, & même gangrenés, & cette corruption paroit être un esset de la pourriture du sourage, qui de l'estomac a passé dans les intestins, & qui les a attaqués.

٢.

La dilatation extraordinaire de la vésicule du fiel, est asses fréquente, elle n'est cependant pas un accident constant de la Contagion. Cette dilatation peut provenir d'une rétention de bile dans la vésicule; dès que l'estomac ne travaille plus, elle ne s'évacue pas. Du moins les hommes ou morts de saim, ou enlevés par quelque maladie violente, qui les empêche de prendre de la nourriture, ont ordinairement la vésicule du fiel dilatée.

Quelquesfois aussi, l'on a observé un emphyseme * sous la peau, ou à la place sur laquelle la bête malade s'est couchée; c'est encore un esset de la pourriture. Nous avons la même idée à l'égard de la graisse, qui se trouve assès souvent pourrie dans les bêtes mortes de la contagion, mais qui cependant ne doit pas être constamment viciée, puisque dans les pays, où la police se neglige, les pauvres gens mangent la chair des bêtes insectées.

On n'a point observé d'odeur à la peau de l'animal, on l'a trouvé cependant plus molle, que dans un animal bien constitué.

On a observé dans d'autres pays des absecès répandus sous toute la surface de la peau. & quelques médecins ont envisagé ces absecès, comme une évacuation salutaire. Mais on n'a rien remarqué de semblable dans les contagions de ce pays.

jaunâtre dans la cavité de la poitrine, mais elle n'est cependant pas constante, & on a ouvert

Enflure causée par de l'air.

ouvert des bêtes, qui avoient un coté de la poitrine rempli de cette eau, sans en avoir de l'autre coté. Les gens de la campagne ont cru devoir distinguer la Pulmonie en seche & en humide, mais il n'y a rien de fondé dans cette distinction.

6.

La véritable nature d'une maladie se connoit & par les accidens qui l'ont accompagnée, pendant qu'elle a duré, & par les changemens que l'on a decouverts par l'ouverture dans' le corps de l'animal malade, comparé avec le corps de l'animal en fanté. Mais l'essentiel du mal doit paroitre dans les accidens, qui se sont manifestés dès le commencement de la maladie, & qui ont duré aussi longtems que la vie, & dans les marques de la corruption de l'intérieur, qui sont les causes actuelles de ces accidens; il faut éviter de se laisser tromper par les accidens, qui sont une suite de corruption des humeurs, & qui ne sont furvenus qu'aux dernieres époques de la maladie.

L'on a cru, que la contagion parmi les bêtes à cornes étoit une fievre inflammatoire, une fievre maligne, une fievre accompagnée d'éruption à la peau, ou bien une inflammation de l'estomac.

Les Anciens se sont approchés de la vérité, & le vulgaire a mieux connu la nature de la contagion, que les savans. Il est évident que c'est une maladie du poumon, qui commence par une inflammation, qui passe souvent à la gangréne, & d'autres sois en abscès, & qui finit alors par une phthisie. Il est bien étonnant, que parmi la quantité de médecins modernes, qui ont écrit sur une contagion, subsistant d'années, presque aucun d'eux n'ait observé, que le siège de la maladie réside dans le poumon, quoiqu'ils aient remarqué eux-même, que le poumon étoit attaqué.

7.

Les médecins ont établi leurs conseils pour la guérison de cette maladie, sur les notions, qu'ils s'étoient sormés de sa nature. Ceux qui l'ont envisagée comme une sievre instamunatoire, ont conseillé la saignée, & les remèdes amolissants & rafraichissants; ceux qui admettoient une corruption du sang, ont ordonné des sebrisuges & des remèdes échausants; ceux qui l'ont consideré sous l'idée d'un sievre putride, ont conseillé les acides, & les pommes sauvages viennent d'être recommandés dans le Brandenbourg, comme un spécifique contre la contagion. D'autres encore

ont proposé le quinquina, & d'autres le mercure: le peuple se sert de quelques compositions mal assorties, & de quelques vieilles receptes.

Les Anciens espéroient beaucoup des setons, d'une racine d'hellebore, passée dans

la peau, & d'une longue supuration.

Mais on a reconnu par une trifte expérience en Hollande, & en Angleterre, l'impuissance des remèdes; on y a perdu toute espérance de guérir cette maladie, & on s'est contenté de la mitiger par l'inoculation.

Nous passerons sous silence les prétendus préservatifs, par le moyen desquels l'on croioit mettre le bétail à l'abri de la contagion, & auxquels tout homme sensé ne peut mettre aucune confiance, vû que ces remèdes ont été reconnus inutiles contre la peste, la petite vérole, & les autres maladies contagieuses.

Une longue expérience nous a appris, que les remèdes ne pouvoient pas opérer une sureté suffisante contre la contagion. Les premiers commencemens de la maladie sont presque imperceptibles, & lorsque les simptomes se manifestent, la guérison est devenue presque impossible. L'usage des remèdes est d'ailleurs dangereux: l'infection se communique vraisemblablement par l'haleine, & l'on a des indices, que sa mauvaise odeur s'attache aux
habits des personnes, qui soignent les bêtes
malades. On ne peut pas espérer de guérir
en un jour une maladie aussi grave; ainsi la
bête malade, qui vit dans la même étable avec
d'autres bœuss, & qui broute & qui s'abbreuve
avec eux, peut les infecter pendant sa cure
même, quelqu'heureux qu'en soit le succès:
cette même haleine peut empoisonner l'habit
de celui qui soigne le bétail malade, & devenir
dangereuse pour celui, qui est encore en santé.

On ne peut d'ailleurs concevoir aucune espérance bien certaine de l'effet des remèdes. Depuis plus de deux mille ans, un nombre infini de savants se sont donné les soins les plus constants pour observer l'effet des remèdes sur les hommes. Nous connoissons asses exactement les vertus falutaires des simples, la proprieté qu'ils auront d'échauffer ou d'évacuer, Mais nous n'avons pas à beau-& leur dose. Coup près les mêmes lumières par raport aux animaux; peu de personnes douées de quelques talens ont observé leurs maladies; l'art de les guérir a été abandonnée à des gens de basse condition, qui n'ont aucune connoissance de l'anatomie du bétail, & qui n'ont pas augmenté

menté leurs lumières par l'étude de la nature ou des bons auteurs. Les médecins du bétail suivent à peu près invariablement la même routine, tracée par les anciens médecins vérérinaires, & leur science consiste en diverses receptes, qu'ils ont trouvé dans les papiers de leurs devanciers.

La structure de l'estomac des bêtes à corne est bien differente de celle de l'estomac de l'homme; en general les envelopes des nerfs font beaucoup plus épaisses, le sentiment moins vif, les pouls moins nombreux, les artères beaucoup plus dures, & le cœur moins irritable. Toutes ces differences changent l'effet des remèdes sur les bêtes, il est tout autre que sur les hommes; & ce n'est que depuis peu d'années, que par quelques expériences on s'est convaincu de la difference, qu'il y a entre l'effet, qu'un remède fait sur un animal, & celui qu'il fait sur l'homme. des métaux est un émétique violent pour les hommes, aux chevaux il ne procure que la transpiration: une dose de verre d'antiquoine. qui produit de violens vomissemens dans Phomme, purge simplement un cheval par le bas; aucun poison ne peut faire vomir un cheval ni un bœuf.

Puisque les véritables effets des remèdes fur les corps des animaux nous sont encore si peu connus: que presque personne n'a obfervé asses exactement les maladies du bétail, ni donné des règles certaines sur les remèdes, qui y sont propres; que d'ailleurs l'usage des remèdes ne peut qu'étendre la contagion, il est de la prudence de s'abstenir d'une tentative dangereuse, qui promet peu, & qui peut avoir de très mauvais effets; & il est infiniment preserable d'opposer à la contagion des moyens plus assurés.

9.

Nous commençons par désabuser le public sur l'idée, que la Pulmonie n'est pas une maladie contagieuse. Cette idée flatteuse vient de quelques savants; il y en a bien qui ont voulu ôter à la peste son pouvoir contagieux.

Je ne prétends pas assurer, que le cuir d'un bœuf infecté conserve sa qualité contagieuse longtems après la mort; on a sait à ce sujet des expériences en France, qui méritent de l'attention. Il saut cependant se souvenir, que la peste s'attache préserablemant à la laine & aux poils des bêtes, qu'elle se laisse transporter avec ces matieres, & qu'elle répand sa contagion dans d'autres villes & dans des païs libres de

P. I. 1772.

Il est donc possible, que l'haleine contagion. empestée de la bête malade se colle au poil des bêtes, qui l'ont approchée. Il est certain dumoins, dans nos contrées, qu'aussi souvent que la contagion s'est manifestée parmi les bêtes à corne, on a pû remonter jusques à la source du mal, & qu'on l'a trouvée dans une bête, qui aura été achetée à la foire d'un lieu suspect, ou qui de quelque endroit infecté aura été amenée dans le païs. Quelquesfois aussi le bétail de nos campagnes aura paturé avec le bétail d'une contrée voiline infectée. Il est très probable d'autres fois, que l'air des montagnes infectées a répandu sur les notres ses funestes exhalaisons. On croit avoir observé encore, que du bétail sain, qui aura flairé le bétail malade, a donné peu d'heures après des marques de l'effet de la contagion.

On connoit le vaisseau, qui de Sidon a apporté la peste à Marseille, & le taureau, qui fût amené de la Hongrie à Padoue en 1711, & qui a allumé cette grande contagion, qui a ravagé l'Italie la première, & parcouru dans la fuite presque la moitié de l'Europe. Il paroit qu'ainsi que la peste, la maladie contagiense du bétail prend sa première origine dans des païs chauds, qu'elle infecte ensuite les païs temperés, & qu'elle s'y éteint peu à peu par le froid de

quelque hiver rigoureux.

Ce qui prouve mieux encore, que la Pulmonie se perpétue, de même que la peste, par l'in
fection, c'est la manière dont on la contient en
barrant les endroits suspects, & en coupant toute communication entre les étables infectées, &
celles qui ne le sont pas. Si cette maladie provenoit d'elle-même, ainsi qu'une sievre ordinaire nait chès les hommes, on barricarderoit
en vain les étables infectées, on assommeroit
en vain le bétail d'un village, & ce seroit fort
inutilement, qu'on fermeroit les montagnes
par des hayes & par des gardes. Toutes ces
précautions n'écarteroient point une maladie, qui auroit sa source dans le sang même
du bétail le plus sain.

Cette contagion ne s'étend cependant pas au loin, & elle n'infecte pas une colonne d'air d'une grande étendue; si l'air s'infectoit, si l'air pouvoit porter au loin le poison de la contagion, les barricades & les autres précautions des hommes seroient inutiles. C'est une ressemblance de plus entre la maladie du bétail & la peste. Les Religieuses de Marseille se sont preservées de la contagion, en tenant leurs couvents bien fermés. L'air n'étoit donc pas infecté; il auroit, malgré la cloture, porté dans ces couvents les exhalaisons pestilencielles du voisinage. La police a bien souvent resservéer.

la maladie du bétail dans une étable, ou dans un petit nombre d'étables, sans que les autres étables du même village en ayent été artaquées.

10.

Il suit de ce que nous venons de dire, que d'un coté la maladie provient de l'infection, & que de l'autre nous ne pouvons fonder ancune espérance sur les remèdes. Il ne nous reste donc de ressource, que dans les efforts que nous fesons pour empêcher l'infection, & pour restreindre la perte au petit nombre de bétail, qui le premier aura été atteint de ce poison. Ces soins doivent empêcher l'infection de se communiquer des pays voifins au notre; & lors même qu'elle y auroit déja pénétré, on doit l'empêcher de se communiquer du bétail malade au bétail, qui a conservé sa santé. Il s'agit donc avant toute chose, d'empécher l'entrée du bétail d'un païs, où la Pulmonie règne presque sans interruption, tantot dans un district, & tantot dans un autre: & les précautions doivent sublister dans les tems les plus tranquilles, & se perpétuer contre les païs, où la police est peu exacte, & dont le bétail pourroit communiquer la contagion au notre. danger seroit toujours le même, si le commerce du bétail se faisoit sans inspection. précaution est plus nécessaire encore contre

les païs, dont le Prince porte moins d'attention au bien de ses peuples, & dont les peuples n'ont pas de confiance dans l'administration. Les pauvres habitans de la campagne y desesperant d'être sécourus par le Gouvernement, cachent avec un soin extrème la contagion; pour éviter des suites plus onereuses, ils enterrent leur bétail dans leurs étables même, & il est bien naturel, qu'ils cherchent à s'en défaire par la modicité du prix, & qu'ils mettent par là même leurs voisins dans le plus grand danger. Dans les païs, où le Prince prend un soin paternel de ses sujets, où il est toujours disposé à adoucir leurs pertes, où il prend genereusement sur son compte les fraix nécessaires des précautions, & où il s'attire la confiance de ses peuples, les habitans se denonceront les premiers, se soumettront aux genes nécessaires, & attendront de la sagesse du Prince leur conservation, & le soulagément de leurs pertes.

Un sage Gouvernement doit prevenir la contagion, il n'attend pas qu'elle ait penetré dans ses états, il sait, qu'il est beaucoup plus sacile d'écarter la maladie de ses frontieres, que de l'éteindre. La Police doit donc dans les tems même de la plus grande sécurité prendre soin, qu'aucune bête ne puisse tomber malade, sans que les personnes preposées à la sure-

té publique n'en soient informées. Dans les tems même les plus tranquilles, toute bête que l'on vend, ou que l'on deplace, doit être munie des preuves suffisantes de sa santé, & doit être marquée aux cornes de la marque particulière à chaque village, marque qui devra être renouvellée toutes les sois qu'elle se sera ésacée, asin que par cette preuve non suspecte on puisse connoitre, de quel village la bête est sortie, & s'assurer de sa santé par celle de ce village.

Par les mêmes raisons il ne faut admettre dans aucune foire, & dans aucun marché, aucune pièce de bétail, ni permettre, qu'il en soit vendu, acheté, ni échangé, en quelque maniére que ce puisse être, sans que le vendeur remette à l'achéteur un certificat de fanté, imprimé & signé par les Préposés du lieu, par lequel on fache d'où la bête a été amenée, & se puisse assurer de la salubrité de ce lieu, & de la fanté de la bête même. Il faut pour cet effet établir des Inspecteurs dans les foires & aux marchés, qui visitent ces certificats de santé, & qui dénoncent les contraventions aux Preposés du lieu, afin qu'avertis du danger, ils y opposent les mesures les plus efficaces. Ils feront assommer la bête depourvue des attestations, & en distribueront la viande aux pauvres; il n'y a que des cas bien favorables, qui puissent rendre cette rigueur moins necessaire.

II.

Malgré toutes ces précautions, l'étendue des frontières, le peu de soin des voisins, les exhalaisons des montagnes infectées dans des territoires étrangers & voisins des notres, l'appas du gain, & le désir d'acheter du bétail à bas prix, tant d'autres désauts de police si difficiles à éviter dans la societé humaine, sont autant de causes puissantes, qui peuvent aider la contagion à s'insinuer dans quelque village & dans quelque montagne du païs. Dans ce cas insortuné il ne nous reste qu'à étousser ce feu dans ses premiers commencemens, & qu'à l'empêcher de s'étendre.

Tout sujet, qui aura quelque connoissance de la maladie suspecte d'une pièce de bétail, est tenu, sous des fortes peines, de déclarer au Préposé le plus proche, ce qu'il aura entendu ou vû de contraire à la sureté publique; lors aussi, qu'une bête non suspecte viendra à être malade, ou à périr, le proprietaire, ou les autres sujets, qui en seront instruits, devront en avertir les Preposés du lieu; ceuxci en donnent part au Ballif, & ce dernier en instruira le Conseil de santé. Quiconque cacheroit quelque cas suspect, sera chatié suivant l'exigence du cas, ou par la prison, ou par quelqu'autres peines sensibles.

Le Ballif devra faire examiner & dé-

tailler la maladie par des hommes préposés, assermentés & intelligents, & communiquer au Conseil de santé cette rélation, afin que ce Confeil puisse juger du danger, attaché à la maladie, & ordonner les précautions nécessaires pour la sureté publique.

I 2.

La première de ces précautions, c'est la prompte léparation de la bête malade. Pour peu que son mal soit suspect, elle ne devra être abreuvée, ni paturer, ni aberger dans la même. étable avec du bérail en santé; elle sera mise dans une étable séparée, ou paitra & s'abreuvera dans un paquier à clos; les gens qui foigneront cette bête suspecte, devront porter des habits destinés à ce seul usage, & ne point approcher avec ces mêmes habits des bêtes, qui se portent bien. Le vase, duquel la bête malade sera abreuvée, ne devra point servir pour les bêtes saines; sa fiente ne devra point être transportée sur les champs, on l'enfouira dans une fosse bien couverte de terre, qu'on entourera d'épines, afin qu'aucune bête bien portante ne puisse en prendre l'odeur.

Quand la bête infectée aura été assommée, ou lorsqu'elle aura péri d'elle-même, il faudra laisser aèrer l'étable pendant trois mois au moins, ôter & bruler la crêche avec tous les autres meubles de bois, enlever la terre jusques à la profondeur d'un pied, la remplacer avec d'autre terre, & la couvrir de chaux. On ne presentera point à des bêtes saines le sourage, duquel la bête malade se sera nourrie, & qu'elle aura insecté de son haleine; il peut servir pour les chevaux.

Toute bête, qui aura péri de maladie, sera ouverte en présence des Préposés assermentés, & d'autres Experts dans l'art vétérinaire. On dressera un procès verbal exact, de ce que l'on aura trouvé de vicié au poumon, à l'estomac, & aux intestins. Si la maladie est reconnue non contagieuse, il sera permis au proprietaire d'en manger la viande, & de tirer parti de la peau. Mais si l'on a trouvé quelque chose de suspect au poumon, le cuir sera coupé en croix, & enfouï avec la bête dans une fosse prosonde de sixpieds, remplie de chaux & palissadée tout au tour, pour qu'aucune autre bête ne puisse slairer l'odeur de celle qui aura péri.

Si la maladie est effectivement une pulmonie, il est preserable de ne point médeciner la bête infectée, & d'assommer sans retard les premiéres pièces de bétail, tant celles qui ont actuellement la toux, & qui par là sont suspectes du mal, que celles qui auront séjourné dans la même étable avec des bêtes malades, parce qu'il faut envisager comme perdues toutes les piéces de bétail sans exception, qui auront vêcu dans dans une même étable avec une bête pulmonique; l'expérience ayant demontré, que le plus souvent elles prennent l'une après l'autre la même maladie, & qu'elles en périssent de même.

Cette opération se fera de la même manière. & avec plus de soin encore, que l'ouverture des bêtes péries d'un mal uniquement suspect, fans être décidemment contagieux. Elle se fera en présence de quelques Préposés assermentés. & des Experts dans l'art vétérinaire, on dressera un verbal exact de ce que l'on aura trouvé de vitié dans le poumon, & dans les viscères des bêtes alsommées, & ce verbal signé par les assistants, sera envoyé au Conseil de santé. On pourra faire usage de la viande des bêtes reconnues faines, ainsi que de leur cuirs, tout comme dans le cas sur lequel on a donné la règle, bien entendu cependant, que les cuirs feront transportés immédiatement de l'endroit. où les bêtes ont été tuées, dans la fosse du tan-Quant au bétail, qui aura été reconnu pulmonique, on en agira de même qu'à la page précédente: le cuir sera coupé & enfout avec la bête dans une fosse profonde remplie de chaux, & bordée d'épines, comme on l'a prescrit. L'étable sera nettoyée & renouvellée en la manière que l'on a ordonnée. Lorsque la perte est considerable, le Souverain a coutume de consoler par une collecte les propriétaires

du bétail, qui aura été reconnu libre d'infection, mais qui dans le doute aura été facrifié à la fureté publique.

13.

Lorsque plusieurs étables sont infectées dans un même village, le danger est plus grand encore, & c'est ici qu'il fant redoubler les foins, pour prévenir l'étendue de la contagion. Toutes les étables infectées feront soigneusement fermées, & exclues de toute communication d'abreuvoir & de paturage: & dans un cas grave on assommera pour plus de sureté tout le bétail, qui a demeuré dans des étables infectées, tant celui qui paroit être en santé, que celui dans lequel la maladie s'est manifestée. On est sorcé à cette severité, parce que l'on ne peut jamais être assuré, que les animaux, qui ont vêcu avec les bêtes malades, ayent évité la con-Cette cruauté apparente est le seul tagion. moyen d'empêcher la contagion de pénetrer dans les autres étables du même village, de s'étendre dans les villages voisins, & de se répandre dans toute une contrée.

Le cas est plus dangereux encore, lorsque la contagion se manifeste sur une montagne, où un certain nombre de vaches trouve la subsistance pendant l'été. Il est arrivé, que le bétail du païs a conservé sa fanté, mais que les montagnes voisines ont été infectées, & le bétail des sujets

sujets de la République s'est trouvé entouré de la contagion. Ce cas arrive quelquesfois fur les montagnes de la petite Bourgogne, qu'on admodie aux habitans de la Vallée du Lac de Joux, & qui plus d'une fois se sont trouvées au milieu des villages infectés de la Bourgogne. Dans ces triftes circonstances nous recommandons premierement à nos resfortissants, de se fermer de fortes haïes d'épines, & de couper par là toute communication avec les paturages infectés. Des gens experts feront tous les quinze jours une visite sur les montagnes, où pait le bétail des sujets de l'Etat, on examinera avec soin, si aucune bête n'est soupconnée de contagion, & si elles sont en santé sans exception. Lorsque le tems sera venu de faire descendre le bétail, qui aura passé l'été en Bourgogne, sans être infecté, & de le ramener dans le païs, on ordonne aux proprietaires de ce bétail, de le nourrir pendant six semaines sur des montagnes basses, isolées & écartées, sans le mêler avec le bétail du païs, & fans confondre les differens troupeaux. Il sera encore visité tous les quinze jours sur ces montagnes basses, & ce ne sera qu'après cette quarantaine, que suivant les circonstances, il sera permis de le r'amener dans le païs, & dans les étables ordinaires, lorsqu'il aura conservé sa santé pendant un tems suffisant, pour nous rasforer for les fuites.

Dans le cas, que les montagnes infectées de nos voisins avoisinassent de fort près quelqu'une de nos montagnes, ces derniéres seront sermées le plus fortement qu'il sera possible du coté des montagnes infectées, & on ne permettra pas l'année suivante de les faire depaturer, dans la juste crainte, qu'il ne se soit communiqué quelque chose de contagieux des montagnes infectées, au paturage, ou aux bâtimens de celles, qui n'en sont separées que par une haye; l'expérience ne nous a que trop appris, que du bétail non suspect de maladie, qui avoit brouté sur des montagnes voisines des paturages infectés, y a été attaqué de la contagion.

14.

Lorsque malheureusement cette contagion a penetré des montagnes de nos voisins dans les notres, le danger est extrème. Le nombre du bétail, qui pait sur une montagne, est beaucoup plus grand, qu'il ne l'est dans une étable, & tout ce bétail se mêle sur la montagne qui sert à le nourrir, sans pouvoir être separé; il est le plus souvent abbreuvé dans un même endroit, il se rassemble dans un seul chalet, ou dumoins dans un très petit nombre de chalets; il ne s'égare que trop facilement d'une montagne à l'autre, & peut y répandre l'insection. L'haleine empestée de la bête malade s'attache

à celles qui sont en santé, elle tient à leur poil, elle empoisonne le paturage. Il saudra donc envisager une montagne entière infectée sur le pied d'une étable unique, dans laquelle regne la contagion, & se souvenir, qu'il est plus aisé de fermer & de barricader une étable, qu'une

montagne.

Il ne nous reste d'autre ressource dans ces facheules circonstances, que celle d'assommer tout le bétail de la montagne infectée, & celui qui est encore en santé, & celui dont la maladie est reconnoissable, c'est le seul moyen de mettre les montagnes voilines en sureté. C'est aussi ce qui s'est pratiqué plus d'une fois avec succès; la perte a sans doute été considerable, mais les collectes faites dans le pays, jointes à la bienfaifance du Souverain, ont contribué à la confolation des infortunés. On observe dans cette triste opération la différence naturelle entre les bêtes en fanté, & entre les bêtes malades; on tire parti du cuir & de la chair des premiéres, & l'on enfouît les dernieres, en les couvrant de chaux. On s'est vû obligé quelquesfois d'user d'une plus grande sévérité encore, on a fait égorger les cochons, que l'on nourrit avec le gros bétail, suivant l'usage des montagnes. La contagion, qui enléve les bêtes à corne, n'attaque ni les cochons, ni les brebis, ni les chevaux; mais l'on a craint, qu'il ne se fût attaché quel-

mal

que chose de contagieux & de l'haleine infectée aux soïes de ces animaux, & que ces soïes ne repandissent la contagion.

15.

C'est par ces précautions, que l'on est constamment venu à bout, de borner la contagion à un villagé, ou à une montagne, & que le reste du païs est demeuré sans infection: depuis un tems immémorial, aucune contagion n'a ravagé un district un peu considerable de Il n'est pas douteux, que ces mênotre païs. mes moyens ne puissent empêcher également les progrès de la contagion dans d'autres païs, & ils s'exécuteroient plus facilement encore dans les Royaumes, parce qu'on y a des troupes, qui peuvent sermer efficacement les contrées infectées. Mais il est essentiel, que toutes ces mesures soient prises dans les premières commencemens de la contagion, sans delai, sans renvoi, & sans épargner qui que ce soit. Dès qu'un païs entier, comme la Hollande en est un exemple, est infecté dans des milliers de villages & d'étables, les forces humaines ne suffisent plus pour déraciner une contagion.

Elle regne encore actuellement en Hollande, malgré l'inoculation, & malgré les divers remèdes qu'on a employés; le lait necessaire n'y est plus fourni que par des vaches, qui ont essuyé la maladie; il paroit à la vérité, que le

32 Traité de la Contag. parmi le Bétail.

mal diminue, & qu'il pourra cesser enfin de luimême, comme toute maladie étrangére, & la peste même, s'éteint après un certain tems.

16.

La furlangue, ou l'ulcère de la langue, est encore plus contagieux que la pulmonie; la cause de cet abcès est repandue par l'air même, & cetté maladie embrase un pass entier en peu de jours. Elle est mortelle à la vérité, lorsque l'on n'use pas des précautions nécessaires, mais il est aisé de la guérir; il s'uffit de gratter la langue avec une cueillère, dont les bords soient un peu tranchants, & de laver l'abcès avec du vin.

La morve des chevaux est contagieuse, elle se maniselte asses souvent dans ce païs. On employe contre elle les mêmes moyens, que l'on oppose à la pulmonie; on assomme les chevaux malades, & on ferme les écuries.

La maladie de la ratte fait beaucoup de ravage dans des étés fort chauds; c'est une sievre chaude, accompagnée de la gangréne du cœur; mais elle n'est pas contagiense, non plus que le flux de sang.

La manière de remplacer le bétail dans un païs, où la contagion l'aura détruit, n'entre pas dans notre plan: nous n'avons jamais eu le malheur d'être reduits à ce soin, & nous renvoyons à ce sujet le lecteur aux sages conseils, que Lantis a publiés.